



Rencontre-débat du Comité 21

Antoine RUFENACHT,

Maire du Havre,

Président de la Communauté d'agglomération havraise(CODAH),

Vice-président de l'Association des Maires des Grandes Villes de France

Jeudi 15 février 2007

Éric GUILLON, Président du Comité 21

Éric GUILLON : Mesdames et messieurs, j'ai l'honneur et le plaisir d'accueillir en votre nom Antoine Rufenacht. Bien qu'il ne soit plus utile de le présenter, je vais tout de même le faire dans quelques instants.

Au vu de la période actuelle, le thème que nous avons choisi est parfaitement intéressant. Il s'agit de la mise en œuvre effective d'une politique et d'une stratégie de développement durable dans une grande ville française et ce, par le biais d'un Agenda21.

Monsieur le Maire, vous le savez sans doute, les adhésions au Comité 21 se multiplient, les temps que nous connaissons sont sans doute à l'origine de cet engouement pour le développement durable. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Tout le monde attend de connaître les réalisations concrètes qui montrent que la mise en place d'une stratégie de développement durable est une valeur ajoutée pour une ville. Vous connaissant, vous et votre ville, je ne doute pas que vous allez nous éclairer sur la mise en œuvre de ce qui, dès 2003, a été bâti, lorsque le centre ville du Havre a été qualifié de patrimoine mondial par l'UNESCO, tout comme le centre ville de Lyon. Tout ceci marqué par la volonté d'inscrire une stratégie de développement durable pour le développement de votre ville.

M. Rufenacht est donc ancien ministre, il est cependant d'abord maire du Havre et vice-président de la Communauté de son agglomération. C'est un ancien élève de l'ENA qui a été ou est encore chef d'entreprise, il cumule ainsi les responsabilités publiques et privées. Il est aussi vice-président de l'Association des Grandes Villes de France et membre de l'Association des Maires de France. C'est un homme qui, depuis 1995, lors de sa première élection comme maire du Havre, a pris en main cette ville et l'a considérablement transformée. Ceux qui auraient eu le plaisir et la chance d'aller au Havre il y a vingt ans et plus récemment ont pu constater que des choses extraordinaires y ont été faites. Je ne doute pas une seconde qu'il va nous en parler abondamment.

En novembre dernier, la ville du Havre a été lauréate des Rubans du développement durable qui est une reconnaissance, s'il en est, de la réussite de l'application de cette politique. Nous vous en félicitons.

La thématique d'aujourd'hui aborde quelques-unes des applications concrètes qui illustrent une politique de développement durable. J'ai indiqué tout à l'heure que, parmi les nombreux partenaires du Comité 21, nous avons la chance de compter des collectivités locales. Depuis quelques années, elles sont très largement en tête des demandes d'adhésion. Dieu sait que nous avons ici bon nombre de représentants des collectivités locales très intéressés par votre exposé.

Vous disposez du temps que vous voulez. Monsieur le Maire, je vous laisse la parole.

Intervention de Antoine RUFENACHT

Merci beaucoup Monsieur le Président de vos aimables paroles à l'égard de la ville du Havre. Merci d'avoir rappelé qu'en effet le centre ville Perret était désormais inscrit au patrimoine mondial, tout comme le centre de Lyon. À la différence que les choses étaient prévisibles pour ce dernier alors que la nomination du centre construit par Perret est apparue comme un peu baroque.

En effet, certaines personnes se demandaient comment on pouvait donner une telle distinction à un ensemble statique et architectural longtemps décrié. Ce côté insolite est intéressant car il est très représentatif de ce que nous avons fait dans la deuxième partie du 20^e siècle. C'est d'ailleurs ce qui a permis à la ville du Havre de recevoir cette distinction qui -je le dis au passage- la met au même rang que la ville de Lyon, le château de Versailles, le Mont Saint-Michel et la cathédrale de Chartres.

Vous m'avez demandé de venir parler de l'Agenda 21 et de la démarche engagée par la ville et l'agglomération havraise. J'ai la chance d'être accompagné par Mme Chantal SAYARET, adjointe chargée notamment des problèmes de santé et d'environnement au sein de notre équipe municipale. C'est elle qui a conduit l'essentiel de cette démarche et si je me trompe dans mon exposé, elle pourra me corriger et, surtout, compléter mes réponses à vos questions.

En premier lieu, il est intéressant de comprendre pourquoi la ville du Havre et son agglomération se sont penchées sur les problèmes d'environnement.

Cette ville est très dédiée à l'activité industrielle et portuaire qui provoque des nuisances sur le plan environnemental mais, finalement, la population en a pris l'habitude. Cela pose un certain nombre de questions. Vous le savez sans doute, pendant une trentaine d'années, la ville a été conduite par une municipalité fortement influencée par une majorité communiste et il existait une très forte culture industrielle, tendant à faire passer l'emploi avant les problèmes d'environnement. La ville en a très longtemps été imprégnée jusqu'à aujourd'hui. Cela représente certains avantages, par exemple les démarches des Verts ou environnementales n'ont jamais eu beaucoup de succès dans l'agglomération du Havre car la CGT et le Parti communiste faisaient en sorte que toute initiative soit immédiatement remise à sa place.

C'est également une région qui connaît une série de problèmes tels que la pollution olfactive et les fumées. La présence de l'océan provoque certaines nuisances mais c'est aussi un espace qu'il faut essayer de préserver. L'estuaire de la Seine génère beaucoup de pollution venant, non pas par la ville du Havre mais de Rouen et surtout de l'agglomération parisienne. En effet, la Seine charrie beaucoup de pollution qui se dirige, heureusement, vers le sud au lieu de stagner vers le nord. Ainsi, les plages de Cabourg et Deauville sont assez polluées tandis que la plage du Havre bénéficie du Pavillon bleu depuis quelques années. Quelques-uns de mes amis de Deauville me disent que tout ceci est de la faute du Havre mais ce n'est pas vrai ; ces pollutions viennent de l'amont et provoquent beaucoup de problèmes dans l'estuaire de la Seine.

Nous nous sommes engagés dans cette démarche d'Agenda 21 depuis décembre 2005. C'était la suite logique d'une politique largement inspirée par Mme SAYARET et qui a connu la participation de l'ensemble de l'équipe municipale. Une démarche était alors déjà engagée depuis très longtemps afin d'éviter le gaspillage de l'eau dans les bâtiments, de tenter d'utiliser du carburant moins polluant dans le parc automobile et de diversifier la végétation sur le territoire de la ville.

J'aime beaucoup les arbres et, à mon arrivée, j'ai constaté que la ville était envahie de peupliers. Ce sont des arbres extrêmement politiques ; ils poussent vite et, au début d'un mandat, on peut les planter avec l'espoir de les avoir vu prendre une certaine ampleur à la fin. Pourtant, ils présentent deux inconvénients majeurs : les racines abîment le macadam et font sauter les trottoirs, de plus, c'est un arbre assez fragile, notamment dans le vent, et au bout de trente ans certains peuvent tomber sur les maisons. De plus, cette variété d'arbres ne correspond pas à nos traditions normandes. En dix ans, nous nous sommes donc efforcés de planter 4 000 autres arbres pour privilégier une certaine diversité et que notre espace urbain, très minéral, puisse avoir une compensation végétale de bonne qualité. Puis nous avons lancé plusieurs campagnes d'information et de sensibilisation auprès de nos compatriotes.

Qu'avons-nous fait lorsque nous avons voulu lancer notre Agenda 21 ? Nous estimions qu'il était important de faire participer la population havraise à notre démarche.

J'évoquerai toujours la ville du Havre car, comme il a été rappelé tout à l'heure, nous avons une ville et une agglomération. Je suis maire de la ville et il se trouve que je préside l'agglomération mais la démarche a été lancée par la ville. Pour des raisons politiques que vous pouvez comprendre, celle-ci entend conserver le pilotage de cette action. S'agissant du Comité d'agglomération, nous essayons de lancer des opérations complémentaires mais l'essentiel de la démarche est piloté par la ville du Havre qui représente 80 % de la population de l'agglomération. On comprend donc bien que ce soit la ville qui pilote le projet.

Nous avons donc lancé notre Agenda 21 en décembre 2005 lors d'une réunion organisée avec Chantal SAYARET à L'Hôtel de ville. Nous avons été surpris de voir à cette première réunion plus de 300 participants de tous âges, toutes origines, beaucoup de personnes âgées, de femmes et d'hommes bien que l'information sur la démarche n'ait pas été excessive. Tous les milieux étaient représentés car ils étaient manifestement intéressés par cette démarche. Nous leur avons proposé de travailler sur certaines thématiques et d'organiser des ateliers de travail.

A partir de janvier 2006, cinq ateliers de travail sur cinq thèmes différents ont été organisés. Le premier concernait la vie au quotidien, l'emploi, la santé, le logement, la culture. Le second portait sur le renouvellement urbain, la dynamique urbaine, l'identité havraise. Le troisième traitait du développement économique et de l'environnement, du transport, de la qualité de l'air, de la consommation d'énergie. Le quatrième sur les milieux et les ressources naturelles. Le cinquième a suscité encore plus d'intérêt que les autres, il portait sur la participation même des Havrais, la manière de conduire une démarche pédagogique, de responsabiliser les uns et les autres.

Nous avons fait -j'ai du mal à utiliser le mot car il sort difficilement de ma bouche- de la démocratie participative, avant même que l'on en parle dans d'autres domaines. Cela a très bien fonctionné. Les ateliers de travail ont réuni entre 80 et 100 personnes, conduits par Mme SAYARET et comprenaient, là aussi, de nombreuses propositions. Parfois, les gens apportaient des idées intéressantes, souvent un peu farfelues, dans une grande participation. On m'a indiqué que 1 399 actions avaient été proposées au cours de ces cinq ateliers. Il a naturellement fallu faire un tri pour que nous puissions d'abord classer toutes ces propositions selon certaines thématiques et, ensuite, lancer une enquête d'opinion auprès de la population afin de voir les réactions. Les thématiques reprennent les ateliers que je viens de vous indiquer.

- Bien vivre en ville ; avec tout ce que l'on peut faire sur la construction, le patrimoine vert, l'attractivité des quartiers, l'amélioration de la lutte contre les nuisances.
- Les déplacements ; les transports en commun, favoriser les modes de déplacements alternatifs, le vélo, la marche à pieds, rendre la ville accessible à tous.
- L'accompagnement de l'emploi ; notre région connaît encore un important taux de chômage. Cela s'est sensiblement amélioré depuis dix ans mais il reste encore supérieur d'un point et demi ou deux à la moyenne nationale. Chez nous, l'emploi est donc prégnant.
- La valorisation de nos atouts maritimes ; l'objectif étant de mettre en valeur, plus que nous ne l'avons fait jusqu'à présent, notre identité maritime, jouer la carte de la tradition balnéaire.
- La préservation du milieu naturel ; nous sommes un estuaire, dans une zone où la préservation de l'espace naturel est une priorité.
- La prévention des risques naturels et industriels ; l'agglomération du Havre doit compter 18 ou 19 sites industriels classés Seveso. C'est dire que nous sommes dans une zone assez fragile et compliquée. Il faut donc une pédagogie, une conduite à tenir et des actions à imaginer.
- L'information, la sensibilisation au développement durable.
- Les initiatives que nous essayons d'encourager ; nous voulons que cet Agenda 21 qui se soucie du nombre d'arbres ne vienne pas uniquement d'en haut, des élus, des administrations mais bien d'un bouillonnement à la base.

- L'engagement et l'expression que les uns et les autres doivent favoriser pour démocratiser l'information dans le domaine du développement durable.

À partir de ces neuf thématiques, nous avons lancé une enquête auprès de la population pour voir de quelle manière faire des propositions concrètes. En juin 2006, cela a conduit à la présentation d'un document appelé "L'Agenda 21 : engagements, propositions citoyennes". La présentation de ce document a suscité encore plus de demandes que lors des premières réunions. Plus de 400 personnes sont venues et ont manifesté beaucoup d'intérêt à notre démarche.

Je disais tout à l'heure que la démarche concernait l'agglomération et la ville. C'est l'une des difficultés auxquelles je suis confronté comme maire du Havre et président de l'agglomération car mes collègues de la ville, Mme SAYARET, notamment, mais aussi mon premier adjoint Mme CAHIERRE, qui s'intéresse davantage à la ville qu'à la Communauté de l'agglomération, et qui a raison puisque c'est la base, estiment qu'il faut vraiment que cet Agenda 21 reste une préoccupation essentiellement municipale.

Or, comme vous avez pu le comprendre à l'énumération rapide des grandes thématiques, ces sujets sont très souvent de la responsabilité de l'agglomération. C'est le cas avec les transports en commun, la collecte et le retraitement des ordures ménagères mais également de l'eau. Je n'ai pas de solutions satisfaisantes aujourd'hui mais mes successeurs en trouveront peut-être dans les prochaines années.

C'est donc la ville qui pilote l'Agenda 21 et je sens, qu'à un moment ou un autre, les seize autres maires vont me demander au nom de quoi je monopolise cette thématique et que je ne le fais pas au plan de l'agglomération, et pourquoi la ville s'approprie les initiatives prises par le Comité d'agglomération dans le domaine des transports en commun, par exemple. Ce sont en effet des sujets très grand public et je devine que des difficultés vont se présenter.

Nous avons une cellule développement durable et environnement très solide au sein de l'administration municipale. Elle a d'ailleurs pris la suite d'un syndicat intercommunal qui existait autrefois, et que présidait Mme SAYARET, et a maintenant une responsabilité très municipale. En même temps, j'ai été amené à créer une petite cellule environnement au sein de la Communauté de l'agglomération. Nous avons engagé une chargée de mission qui suivra tout cela et je suis sûr que c'est une femme de très bonne qualité. Mais je m'attends à voir surgir les conflits à un moment ou un autre entre l'équipe municipale, que je conduis, et l'équipe communautaire, que je conduis également ! Au plan des nomenclatures administratives, il faudra sans doute faire des arbitrages. Je ne sais pas vraiment comment nous allons faire mais, pour l'instant, c'est la ville qui est pilote.

Je vais terminer mon propos en vous parlant de trois initiatives que nous avons prises et qui susciteront peut-être certaines questions de votre part.

La première ne se rencontre pas partout. Nous avons voulu créer un Comité partenarial au sein de la ville du Havre. Nous estimions que cette initiative ne devait pas être exclusivement municipale et le reflet de la politique de la ville mais que d'autres partenaires devaient s'y associer comme, naturellement, la Communauté d'agglomération, qui ne se considère pas comme un partenaire lambda. Nous avons aussi d'autres organismes et établissements publics importants comme le Port autonome ; le groupe hospitalier du Havre ; la Chambre de commerce et d'industrie ; le Havre Développement, qui est l'agence de développement de l'agglomération ; l'Union sociale pour l'habitat, qui réunit tous les bailleurs sociaux -il est important de les avoir avec nous- ; les rectorats ; l'université ; la préfecture. La région et le département ne sont pas enthousiastes car ils ont un peu de mal à s'associer aux initiatives que prend la Ville, quelles qu'elles soient, mais ils viennent tout de même. Il est essentiel qu'ils soient de vrais partenaires mais, malheureusement, ce n'est pas le cas actuellement. EDF et GDF qui sont des partenaires tout à fait importants sont très motivés par cette démarche.

Ce Comité partenarial se réunit une fois par trimestre. Chacun des partenaires, au cours de ces réunions, qui durent une ou deux heures, nous fait part d'un thème, d'une initiative, d'une action qu'il a engagé. Ainsi, nous mettons en commun tout ce qu'ils ont fait. Le Port autonome et le groupe hospitalier nous ont fait des exposés très intéressants sur ce sur quoi ils s'étaient engagés.

Nous partageons les expériences afin que les difficultés que nous pouvons rencontrer, ici ou là, puissent être surmontées.

Voici quelques idées d'actions pilotées par nos partenaires.

C'est d'abord une aide aux bailleurs sociaux pour construire et équiper leur patrimoine immobilier. Le CODAH (Comite d'agglomération) a engagé une action partenariale avec les bailleurs sociaux et l'Union sociale pour l'habitat afin de voir comment faire un effort important dans le cadre de constructions nouvelles, et non pas des reconstructions. Ces dernières sont réalisées dans le projet lancé par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). En effet, nous avons un énorme programme ANRU sur les quartiers sensibles du Havre et nous voulons qu'il prenne en compte la démarche environnementale.

Le deuxième gros dossier piloté par le CODAH est l'étude d'un transport en commun propre dont on parlait voici encore quelques semaines. Nous avons décidé que ce serait un tramway. Pendant des années, on a parlé de TCSP (transport en commun en site propre) alors que tout le monde savait que ce serait un tramway. Mais il fallait plus sérieux, paraît-il, de parler de TCSP et cela permettait une plus grande ouverture. Aujourd'hui, nous construisons bel et bien un tramway qui va remonter vers les côtes à partir du centre ville. Il faut passer une falaise, avec deux grands groupes de quartiers dits sensibles de la ville haute. Cela va bien évidemment considérablement modifier le paysage urbain, transformer les relations et faire -je le crois- des échanges de populations. J'espère que cela impulsera une cohésion sociale et une dynamique plus forte que celle qui existe actuellement entre les villes.

La Chambre de commerce et les industries du Havre mènent une action très forte auprès des écoles, des universités, de la population toute entière afin de favoriser les visites de sites industriels et montrer les efforts faits pour la protection de l'environnement et celles qu'il reste encore à engager. Une certaine pédagogie permet d'expliquer que les fumées qu'ils voient ne sont parfois que de la vapeur d'eau.

Il existe également un projet de tourisme durable dans le cadre du programme Villes du Pacte mondial de l'ONU. Nous avons choisi la thématique du tourisme durable qui ne concernera pas seulement la ville du Havre mais la communauté d'agglomération et que je voudrais voir développer au sein de ce que nous appelons le Comite des élus de l'estuaire. Il s'agit des cinq ou six pays situés sur les deux rives de la Seine. Ils vont globalement de Deauville jusqu'à Fécamp et vers la Seine jusqu'à Lillebonne ce qui correspond, sur le plan touristique et du développement économique, à un ensemble très cohérent.

La dernière action est la maîtrise de la consommation d'énergie dans les bâtiments municipaux. Nous y travaillons de manière très active avec EDF et l'ADEME.

Pour l'Agenda 21, le deuxième grand sujet sur lequel nous travaillons est la participation de la population à des programmes afin qu'elle en soit vraiment un acteur et non pas un spectateur. Nous avons demandé, par le biais des associations, des comités de quartiers, de bailleurs sociaux, de l'Éducation nationale, à nous engager dans certaines actions précises.

C'est d'abord le renforcement important des animations dans le cadre de la "Semaine du développement durable" qui doit se dérouler au mois d'avril. Nous essayons que les acteurs de la vie municipale y participent à tous les niveaux. Il existe une montée en puissance de la base qui nous semble intéressante.

Par ailleurs, nous avons instauré une action d'aide à la population pour mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie puisqu'il pleut beaucoup chez nous, mais pas plus qu'à Paris ! Il faut donc faire en sorte que l'eau de pluie soit récupérée dans les meilleures conditions. Pour ce faire, nous allons également lancer des actions auprès des associations et des écoles.

Nous avons également engagé quelque chose dont on a dit tout à l'heure que c'était innovant. Nous avons créé une activité d'insertion pour rénover et remettre en état du mobilier encombrant et des équipements qui n'étaient plus utilisables. L'association d'insertion bénéficie de la collecte des encombrants, assurée par la ville du Havre. En 2005, nous avons collecté plus de 4 500 encombrants. Dans le cadre du concours "Innovation pour le développement durable"

nous avons créé une filière de récupération qui emploie des personnes en situation difficile et qui collecte tout ou partie de ce mobilier. Nous essayons d'avoir une récupération des matériaux mais aussi une action d'insertion en direction de ces personnes en difficulté.

La dernière action forte que nous avons engagée est l'élaboration d'un projet de création d'un nouveau quartier sur le thème du développement durable. Les équipes havraises sont allées successivement dans la banlieue de Londres visiter le quartier Bedzed. Puis nous sommes allés en Allemagne dans la Forêt-Noire pour visiter la ville de Fribourg. Nous avons vu ce qu'ils faisaient, ce qui nous a incités à imaginer la réalisation d'un nouveau quartier au nord-ouest de la ville du Havre.

Pour ceux qui connaissent le Havre, c'est à proximité de l'aéroport, sur la colline où nous avons un foncier assez important avec plusieurs dizaines d'hectares. Nous allons y réaliser un nouveau quartier de 2 500 logements, accolé à une zone d'activités. Celle-ci sera qualitative et aura un pôle santé réalisé par la Générale de santé qui a décidé de regrouper deux de ses cliniques situées dans l'agglomération afin d'en reconstruire une nouvelle de 320 ou 350 lits. L'idée est d'avoir un nouveau quartier préservant le cadre environnemental et paysager, économiquement intéressant sur le plan de la préservation de l'environnement, avec une offre de résidences attractive, notamment pour les jeunes cadres qui viennent s'installer chez nous et qui permette de lutter contre l'étalement urbain. Bien évidemment, il jouira d'une architecture particulière.

Nous avons lancé un concours d'architectes sur le territoire de la ville du Havre mais il n'a pas eu le succès que nous espérions. Je me suis parfois fait bousculer par les architectes du Havre qui considèrent que l'on construit beaucoup en faisant appel à des collègues de l'extérieur sans faire assez appel à eux. Nous avons donc décidé de faire un pré-concours réservé aux architectes du Havre en leur donnant le dossier un mois avant les autres afin qu'ils aient le temps de nous faire des propositions. Ils n'ont finalement pas répondu comme nous l'aurions souhaité.

Il faut dire que c'est une démarche nouvelle et difficile pour les architectes. J'ai d'ailleurs été frappé en visitant Fribourg. Il est intéressant de faire de l'architecture soucieuse de l'environnement en récupérant l'eau de pluie, en mettant en place des systèmes de chauffage solaire orientés pour optimiser l'énergie, mais cela n'aboutit pas nécessairement à des immeubles d'une merveilleuse qualité architecturale...

Si ? Alors je retire ce que j'ai dit ! (Rires)

Je ne peux pas dire que ce que j'ai vu à Fribourg était enthousiasmant. Certaines choses sont intéressantes mais dans d'autres domaines, je ne suis pas certain que ce soit passionnant au plan esthétique.

Anne-Marie SACQUET : Cela dépend des architectes. Par exemple l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, les États-Unis, le Canada généralisent des objectifs à la fois environnementaux et esthétiques.

Antoine RUFENACHT : Le ciel vous entende madame ! Je ne dis pas que c'est impossible mais à Fribourg ce que nous avons vu était un peu différent de ce que nous voyons d'habitude en France. Il faudrait faire une expérimentation. Il régnait une espèce de vie collective - que je trouve formidable - comme dans ces pays anglo-saxons que vous citez ; sans barrières, des jardins collectifs, etc. Tout cela est merveilleux mais les Français sont-ils prêts à accepter ce genre de choses ? Je n'en suis pas certain. Peut-être les Bo-Bo, mais nous n'en avons pas beaucoup au Havre. Ils sont encore minoritaires, mais plus nombreux à Fribourg.

Je vais tout de même vous raconter une anecdote, et je vais être un peu provocateur. Nous étions donc à Fribourg où nous avons passé une journée complète, conduits par un expert de l'administration municipale. Il était très Vert dans sa conception des choses, comme toute la municipalité d'ailleurs. Il nous a expliqué avec beaucoup d'enthousiasme et de précision tout ce que l'on faisait à Fribourg.

Puis, au moment du départ, en prenant un bus pour Bâle afin de prendre l'avion, j'ai aperçu au loin deux éoliennes, nous n'en avions pas vues jusqu'à présent. J'ai posé la question à notre guide pour savoir s'il n'en existait pas plus à Fribourg. Celui-ci, un peu embarrassé, m'a répondu qu'ils

avaient bien pensé installer des éoliennes mais que tout le monde préférait les voir chez le voisin. Ces quatre éoliennes ont suscité un grand débat car beaucoup de gens étaient mécontents. Après quelques mois de fonctionnement, ils ont trouvé des squelettes de chauves-souris à leurs pieds. Un débat a eu lieu au sein de la municipalité, certains disant que les éoliennes nuisaient aux chauves-souris et que la préservation de celles-ci faisait également partie des priorités en matière de qualité environnementale. On ne sait pas si ce sont vraiment les éoliennes qui ont tué ces chauves-souris ou s'il ne s'agit pas de gens mal intentionnés qui seraient venus déposer des squelettes au pied des éoliennes pour en faire la démonstration.

Comme nous étions avec un guide charmant, nous n'avons pas voulu le pousser dans ses retranchements mais c'est tout de même assez révélateur des conflits qui peuvent avoir lieu lorsqu'on arrive à des démarches un peu différentes des autres.

J'en terminerai donc avec mon quartier. Dans le cadre de cette démarche environnementale, nous allons avoir une école HQE, un parc d'activités artisanales et tertiaires, ce pôle santé réalisé par la Générale de santé et des parcs de stationnements vélos. Nous aurons tout ce qu'il faut dans le domaine du transport pour limiter au plus les automobiles, et que celles qui circulent soient en tout cas les moins polluantes et dangereuses possible pour les habitants du quartier.

Je ne sais pas si nous arriverons à susciter l'enthousiasme et surtout beaucoup de tourisme. Mais nous avons déjà le patrimoine de l'UNESCO, la station balnéaire, le casino, un musée superbe. C'est le deuxième de France pour la qualité et l'importance des collections impressionnistes, juste après le musée d'Orsay. C'est un immense musée qui a bénéficié d'une donation exceptionnelle voici deux ans.

Nous avons de nombreux atouts et espérons beaucoup de ce nouveau quartier que nous continuons à appeler le Plateau nord-ouest. Je suis d'ailleurs à la recherche d'un nom, si vous avez des idées... Nous allons sans doute lancer un concours pour trouver un nom qui soit HQE et qui lui convienne.

J'ai parlé un peu de manière dispersée et je ne suis par certain de vous avoir indiqué des choses très différentes de celles que vous connaissez déjà. Mais, avec l'aide de Mme Sayaret, je répondrai volontiers à vos questions.

Avec cette ville souvent mal connue, méprisée, classée comme polluée, où le climat est difficile et l'eau froide, nous voulons rendre aux Havrais leur fierté et faire en sorte que les personnes qui viennent de l'extérieur, que nous appelons en Normandie les horsains, changent leur regard sur cette ville. Il est dommage que nous n'ayons pas fait ce comité au Havre, la prochaine fois je vous y accueillerai volontiers.

Éric GUILLON : L'invitation est lancée. Merci monsieur le Maire, en tout cas, vous n'avez pas démenti ce que j'ai dit en préambule, il existe une très grande richesse dans les actions que vous menez dans votre ville, notamment sur le développement durable. J'ai aussi compris que, dans le futur, nous pourrions envisager de faire un petit-déjeuner sur le thème de l'architecture et du développement durable, car ce sujet génère indiscutablement un débat. De plus, nous avons parmi nos adhérents des architectes connus même au niveau européen, comme l'Union française des architectes. Notre bien aimé Président d'honneur Serge Antoine parlait toujours de la dimension culturelle du développement durable et cela fait partie de ce que nous devons développer au Comité 21. Vous devez tous avoir de nombreuses questions.

Vous avez souligné quelque chose d'important, surtout dans notre pays qui ne manque pas de nombreuses configurations géographiques, s'agissant des responsabilités locales. L'Agenda 21 doit-il être phare au plan de la ville ou de l'agglomération ? Je vais interroger Anne-Marie, la directrice générale du Comité 21 qui est d'ailleurs normande et qui vient d'apprendre ce matin qu'il pleut souvent en Normandie !

Dans notre panel de collectivités territoriales qui est maintenant très fourni et qui compte de nombreuses grandes villes de France, comment vois-tu le démarrage d'un Agenda 21, soit au plan de la ville phare, la ville cœur ou de l'agglomération ?

J'ai une idée, mais j'aimerais, toi qui connais bien la question, que tu y répondes.

Anne-Marie SACQUET : Monsieur le maire a bien expliqué l'un des points importants de cette impulsion des Agenda 21. Je pense qu'il est indispensable de démarrer par la ville phare, l'Agenda 21 fonctionne quand il est partagé avec les forces vives. En effet, la ville donne l'impulsion car il existe une proximité entre le maire et ses habitants, ce qui n'est pas le cas entre le président d'une agglomération et les habitants. On personnifie bien plus sa relation avec le maire qu'avec le président de l'agglomération. Il est donc essentiel que cela passe d'abord par la ville.

En revanche, les contradictions possibles entre une ville et son agglomération peuvent poser des problèmes. On remarque dans de nombreux cas, en particulier dans les premiers comme à Angers ou à Nantes, que l'Agenda 21 a été mûri au sein de la ville et ensuite élargi à l'agglomération. Il existe aussi des cas où l'Agenda 21 s'inscrit au plan de la ville et un autre au plan de la Communauté urbaine quand elle est importante. Il est fondamental que la démarche soit impulsée par le maire. Même s'il existe un Agenda 21 communautaire, il faut qu'il soit décliné par chacun des maires, avec une vraie impulsion et personnification politique afin que les citoyens se l'approprient.

Je ferai une toute petite remarque sur l'architecture. Je suis tout à fait d'accord avec vous, nos architectes français ont été et sont encore extrêmement réticents à la démarche de HQE. Il faut dire que nous avons été particulièrement maladroits en France car cette démarche s'est construite pendant quinze ans au sein d'un petit cercle d'experts sans véritable concertation avec le milieu de l'architecture. Cela a beaucoup nuit à la prise en compte du développement durable par les architectes qui ont voulu mûrir et prendre en charge cet enjeu selon leurs propres principes. Du coup, l'architecture française est très nettement en deçà de ce que d'autres pays d'Europe peuvent proposer.

Antoine RUFENACHT : Sur le débat de la communauté d'agglomération et la ville, vous avez raison, nous avons le même point de vue. Il existe tout de même un problème dans certaines communautés d'agglomération où le maire de la ville centre n'en est pas le président. Des divergences politiques et des conflits de personnes peuvent apparaître.

En dehors de toute considération politique, je souhaite très vivement que le Parlement, dans sa sagesse, vote un jour ou l'autre une loi selon laquelle le président de la communauté d'agglomération doit être nécessairement le maire de la ville centre. Ce n'est pas le cas en Normandie, ni à Rouen ni à Caen, ce qui provoque des difficultés puisque l'Agenda 21 est un enjeu politique important. Évidemment, le président de l'agglomération ou de la communauté urbaine, qui a une légitimité administrative car toute une série de compétences relevant de l'Agenda 21 sont aussi des compétences communautaires, à la volonté de s'approprier ce dossier politique.

Concernant la HQE, j'ai un exemple assez intéressant d'initiative locale.

Voici une dizaine d'années, nous avons racheté au ministère de la Défense le fort de Sainte-Adresse qui domine la ville du Havre. Il domine la commune voisine de Sainte-Adresse mais il se trouve sur le territoire de la ville du Havre. Je trouvais un peu agaçant que l'on appelle fort de Sainte-Adresse une propriété de la ville du Havre et nous avons beaucoup réfléchi pour savoir comment aménager ce parc de 17 hectares qui domine la ville avec, évidemment, une vue superbe. Avant d'être maire en 1995, j'avais beaucoup freiné la vente de ce fort à la municipalité précédente, j'avais très peur que la Défense le vende pour une bouchée de pain –ce qu'elle a fait d'ailleurs, mais à nous. (*Rires*)– et que la municipalité du moment en profite pour faire une nouvelle ZAC, qui sont déjà nombreuses.

J'ai donc un peu freiné le ministère de la Défense jusqu'en 1995, et lorsque je suis arrivé, j'ai accéléré la démarche. Nous nous sommes interrogés pour savoir ce que nous allions faire de ce fort. Certains voulaient y faire des résidences, d'autres loger des personnes âgées, y faire un Zénith, des propositions plus ou moins farfelues. Nous sommes finalement arrivés à la conclusion que, dans la mesure où c'était un espace qu'il faut préserver et difficile d'accès à cause des falaises, il fallait aménager un équipement qui attire du monde mais pas trop.

Nous avons alors décidé d'y aménager des jardins. Nous allons organiser un concours de paysagistes qui désignera un lauréat et nous aménagerons le fort et les 17 hectares sur le

thème des "jardins du monde" représentatif de l'Asie, l'Océanie, l'Amérique. Nous avons le souci que cela reste un espace assez rustique car l'entretien d'un jardin coûte cher. Nous avons un très beau projet, le site est superbe, nous possédons un énorme fort et, en toute simplicité, nous avons décidé d'en changer le nom pour "Les jardins suspendus du Havre".

Éric GUILLON : Si avec tout cela vous n'avez pas envie d'aller visiter le Havre ! (*Rires*)

Antoine RUFENACHT : Avec le Musée Malraux, l'architecture Perret, l'eau qui n'est pas plus froide qu'en Bretagne et même bien plus propre...

Éric GUILLON : Le Havre n'a pas besoin d'avoir un président de l'office du tourisme, elle a son maire !

Avez-vous des questions ?

Patrick WIDLOECHER, *Groupe La Poste, directeur du développement durable* : J'ai deux questions. S'agissant de l'Agenda 21, comment intégrez-vous dans votre démarche des entreprises qui sont situées sur la commune ou la communauté ? Est-ce du volontariat, de l'incitation ou de la coercition ? Comment les faites-vous entrer dans la démarche ?

Ensuite, je voudrais connaître votre opinion sur les problèmes de densification. Comment arbitrez-vous, en tant que maire -car vous avez certains pouvoirs en matière d'urbanisme-, entre les constructions en hauteur qui sont économes en transport, énergie, etc., et le désir profond de chaque Français et sans doute de chaque Havrais d'avoir sa petite maison individuelle avec son petit jardin, etc., dans cette période où les tarifs de l'énergie croissent de plus en plus ?

Antoine RUFENACHT : En ce qui concerne nos relations avec le monde industriel, il n'est pas du tout question de coercition mais de sensibilisation et de pédagogie. Mon souci est de l'engager à mieux faire connaître les efforts considérables qu'il fait en matière de protection de l'environnement. D'énormes investissements ont été réalisés notamment par le groupe Total raffinerie de Normandie, par Aircelle qui est une grosse filiale de la Snecma ou par Renault pour récupérer certains produits toxiques, améliorer l'espace industriel, favoriser les transports. Qu'attendent-ils pour le faire savoir ? Nous les incitons à faire visiter leurs entreprises, à donner des conférences de presse, à expliquer tout ce qu'ils font. Et ils seront très entendus. Les journées portes ouvertes sont aussi très valorisantes pour les familles des personnels, et elles permettent de faire passer des messages.

Sur ce plan, les efforts réalisés depuis quinze ou vingt ans dans la zone industrielle et portuaire sont considérables. Notre idée, la mienne en tout cas, est qu'ils n'hésitent pas à dépenser quelques milliers d'euros pour mieux faire connaître ce qu'ils ont fait. Total a dépensé quelque 100 M€ pour des questions d'environnement, de même pour EDF avec sa centrale thermique. Un effort très important a été fait dans son usine du Havre suivi d'une importante démarche d'information mais la centrale thermique continue à donner une image très négative de l'agglomération.

Par ailleurs, tout le centre ville Perret a une densité extrêmement faible, inférieure aux deux tiers à ce qu'elle était avant la guerre. Nous avons beaucoup d'espace et les immeubles ne sont pas très hauts. Et c'est un inconvénient sur le plan commercial car, un centre ville aussi peu dense et qui ne peut plus être modifié du fait de la classification au patrimoine mondial de l'humanité a une population insuffisante.

Dans le reste de la ville, nous bénéficions d'un très gros programme ANRU. Nous nous sommes engagés à démolir et reconstruire 1 877 logements en cinq ans. Nous avons plutôt tendance à détruire un certain nombre de barres, de tours, qui ne sont pas très nombreuses sur le territoire de la ville, pour reconstruire des pavillons et surtout des petits immeubles de deux ou trois étages. C'est ce que souhaite la population. La grande difficulté à laquelle nous nous heurtons est l'insuffisance de foncier sur le territoire même de la ville du Havre. La population a une forte tendance à s'écarter de la ville pour s'installer en périphérie avec tous les problèmes que cela pose : transports en commun, équipements collectifs, pertes de substance fiscale pour la ville. Comme presque toutes les grandes villes, nous perdons des habitants chaque année, ce qui est préoccupant.

Patrick WIDLOECHER : Je suppose que les gens travaillent plutôt dans la ville.

Antoine RUFENACHT : Oui et comme ils sont citadins, ils considèrent qu'ils doivent retrouver à la

campagne tous les services collectifs qu'ils avaient dans le centre ville. Pour ceux qui connaissent le Havre, nous avons un problème d'entrée en ville, avec la Seine, la falaise, les DUCS (?) qui rendent la circulation difficile et les voies étroites. Naturellement, on me demande de développer les transports en commun. C'est ce que nous avons fait dans une certaine mesure au sein même de l'agglomération, mais je ne peux pas aller plus loin car les transports en commun sont lourdement déficitaires. Il ne faudrait pas faire payer aux gens de la ville les déficits des transports en commun dont profitent ceux qui habitent en périphérie.

Un peu par provocation, je dis à mes collègues maires que c'est "tant mieux" s'ils ont des difficultés à entrer au Havre ! Si les gens y entrent difficilement, ils n'ont qu'à venir y vivre de nouveau. Ainsi, plus ils auront des difficultés, plus je serai content. C'est une boutade bien sûr. Mais il existe un vrai débat sur la prise en charge des services que demandent les gens qui habitent en périphérie par ceux qui vivent dans le centre et le désir des uns et des autres d'aller habiter à l'extérieur. Les transports en commun sont très lourdement déficitaires chez moi, bien entendu, comme tous les équipements collectifs.

Patrick WIDLOECHER : Nous sommes bien d'accord sur le fait que plus on construit étalé, plus on rejette du CO² dans l'air.

Antoine RUFENACHT : Absolument.

Patrick WIDLOECHER : Les gens croient faire des affaires en habitant loin de leur lieu de travail mais l'énergie coûtant de plus en plus cher, cela va devenir ingérable dans dix ou quinze ans

Antoine RUFENACHT : C'est ce que j'espère.

Danielle NOCHER, *Valeurs vertes, directrice de publication* : Monsieur le maire, bonjour. Depuis plus de vingt ans, vous avez totalement transformé votre ville. L'Agenda 21 est une démarche de progrès et nous vous félicitons d'y être entrés.

Je voudrais savoir si vous vous êtes appuyés sur certains travaux. Par exemple, avez-vous un CLI, un Comité Local d'Information qui permet de faire remonter les chiffres du terrain pour, un an ou deux après, mesurer les améliorations ?

Antoine RUFENACHT : C'est une bonne idée, nous n'avons pas monté de CLI.

Vous êtes très aimable de dire que je suis là depuis vingt ans. J'ai essayé voici trente ans, mais j'ai été battu en 1977, en 1983 et 1989. Je suis, non sans difficultés, devenu maire en 1995. Ce sont les rides que vous voyez qui vous font dire que je suis là depuis vingt ans. (*Rires*).

Pierre DUTRIEU, *Caisse nationale des Caisses d'épargne, directeur développement durable* : L'Agenda 21 reflète une politique et des actions que vous menez dans un certain domaine et vous avez également une politique générale à la mairie. Est-ce que cette politique d'Agenda 21 est complètement répartie dans toutes vos actions ?

Antoine RUFENACHT : Oui, j'aurais dû le dire de manière plus précise dans mon exposé initial. Nous essayons d'imprégner toutes les actions municipales par l'Agenda 21 et d'y faire participer tout le monde sur le terrain, notamment le personnel municipal. Depuis deux ans, nous avons engagé un concours auprès des agents municipaux -soit quatre mille personnes qui travaillent à la ville et sept cents ou huit cents à la Communauté d'agglomération- en leur demandant de nous faire des propositions d'actions, d'économie d'énergie, de fluide, de récupération de matériaux.

Nous essayons de faire en sorte que la population prenne en compte cette démarche. Je ne croyais pas à une telle implication du public, ni qu'il serait aussi divers. Je pensais trouver quelques écologistes que je connais de longue date, qui seraient venus nous dire tout le mal qu'ils pensaient de l'action que j'engageais en général, mais rien de tel. Toute la population a vraiment pris en considération cette démarche. C'est très intéressant.

Éric GUILLON : Nous avons senti, au travers de votre exposé, que c'était en quelque sorte le chemin de Damas ; la découverte lente mais sûre de l'intérêt du développement durable comme patron d'une grande collectivité locale. Je me souviens du souhait formulé avec Anne-Marie Sacquet lorsque nous visitons les ministères, que nous rencontrons les

différents cabinets et souvent les administrations... Il est une école où l'on devrait passer un peu plus de temps. Je ne sais pas si vous voyez à laquelle je fais allusion. J'ai, en effet, rencontré beaucoup de vos camarades d'école qui nous regardaient un peu comme si nous descendions d'une planète lointaine lorsque nous leur parlions de démocratie participative et de développement durable.

Je constate avec beaucoup d'intérêt, et vous venez de le concrétiser à nouveau, qu'une fois entrés dans le sujet, ils ne nous lâchent plus ! Tout à l'heure, vous avez indiqué que vous portiez un intérêt particulier pour le tourisme, probablement durable. Voici environ dix mois, nous avons lancé un grand programme sur le tourisme durable auquel la ville du Havre est par définition associée. L'un des conseillers techniques du ministre, ancien élève de l'ENA, nous avait reçus très gentiment avec une courtoisie exemplaire mais un peu comme on reçoit des gens qui viennent d'ailleurs ! Aujourd'hui, il ne rate pas une réunion. À un moment donné, "la mayonnaise prend".

Ainsi, le temps que l'on passe à certains débats et les parties prenantes autour de la table ont quand même démontré -je le dis à tout le monde mais ici vous en êtes convaincus- que ces choses s'inscrivent véritablement dans la réflexion globale. Lorsqu'on a des responsabilités publiques ou privées, on peut difficilement passer à côté d'une stratégie de développement durable.

Antoine RUFENACHT : Vous évoquiez le chemin de Damas, comme vous le savez peut-être, j'appartiens à la religion réformée... *(Rires)*

Éric GUILLON : La prochaine fois je prendrai un autre exemple !

Antoine RUFENACHT : Je voulais dire que j'étais triplement minoritaire, ce qui explique les difficultés que j'ai eu à me faire élire comme maire, à la fois comme réformé, énarque, comme vous l'avez rappelé, et bourgeois, cela fait beaucoup ! Ce sont vraiment de très lourds handicaps.

Éric GUILLON : Cela ne vous a quand même pas mal réussi.

Sophie DES MAZERY, *Crédit Coopératif, chargée de mission* : Comment utilisez-vous les clauses sociales dans vos marchés publics ?

Antoine RUFENACHT : Nous avons mis en place des clauses sociales dans tous les marchés publics, et nous les faisons respecter.

Sophie DES MAZERY : Deux types de clauses sociales existent, celles qui permettent d'avoir un quota réservé aux entreprises d'insertion et l'autre qui est un marché d'insertion pour ceux qui sont loin de l'emploi dans votre ville. C'est l'objet même du marché et cette deuxième partie est parfois plus difficile à mettre en œuvre.

Antoine RUFENACHT : Oui, elle est assez difficile. Nous avons essayé de le faire, Chantal Sayaret qui préside une association d'insertion... Vous la présidez toujours ?

Chantal SAYARET, *Mairie du Havre, adjointe au Maire* : Elle est fermée mais va reprendre sous une autre forme. Sur les deux dispositifs que vous avez signalés, le premier est bien sûr tenu par la ville du Havre. En ce qui concerne le deuxième, beaucoup plus difficile à monter, je voudrais attirer l'attention sur le fait que nous avons de vrais services de la ville, comme la mission de proximité, qui donnent toute une place, pour des raisons techniques que vous connaissez, à des personnes qui sont en situation de RMI. C'est-à-dire qu'au sein même du personnel de la ville, se trouvent des personnes en situation d'insertion, c'est plutôt ce choix que nous avons fait. Il s'agit d'une phase de tremplin, ils restent un certain temps puis suivent une formation qui peut déboucher sur un emploi statutaire de fonction publique ou autre.

Antoine RUFENACHT : Je voudrais compléter ce que vient de dire Mme Sayaret sur la mission de proximité, car je ne suis pas certain que ce soit clair pour tous. C'est une action vraiment très intéressante que nous avons engagée voici deux ou trois ans, sous l'impulsion d'un cadre de la ville, une femme dynamique, volontaire et compétente. Nous avons mis en place cette mission de proximité avec plus de trente personnes qui ont pour objectif de répondre, à la demande et dans l'urgence, à tous les problèmes qui se posent sur le territoire de la

ville et sur lesquels nos concitoyens attirent notre attention. Ce sont, par exemple, un nid de poule quelque part, un arbre tombé dans la rue, une poubelle qui a éclaté, tout ce qui peut se passer sur l'espace urbain.

La mission, dirigée par cette femme, dispose d'un numéro vert qui fonctionne en permanence et s'efforce de régler les problèmes dans les heures qui suivent l'appel. Toujours sous l'autorité de cette personne, nous avons regroupé certains "bras cassés" de la ville. Parmi nos 4 000 agents municipaux, nous avons une proportion non négligeable de vrais "bras cassés". Nous sommes arrivés à les motiver, les remobiliser, les réinsérer, c'est tout à fait exemplaire. Je croise les doigts car c'est très dépendant des qualités du chef de service qui a monté cette opération.

Sophie DES MAZERY : Par le biais du nouveau Code des marchés publics, parmi les premiers dispositifs, certaines collectivités ont comme objectif de mettre en relation les personnes éloignées de l'emploi depuis un moment avec les entreprises privées. Finalement, le marché public est une bonne occasion de franchir le premier pas. En tout cas, c'est la première étape puisqu'il existe un quota réservé que doivent accomplir les entreprises privées qui répondent aux appels d'offres.

Antoine RUFENACHT : Nous essayons plutôt de le faire dans le cadre de la Maison de l'emploi que nous avons créée et que je préside également. C'est elle qui a pris ce dossier en main.

Dominique GANIAGE, EDF, *déleguée développement durable* : Comment envisagez-vous d'intégrer le développement durable dans vos projets ANRU ?

Antoine RUFENACHT : Le projet ANRU est conduit par Mme CAHIERRE qui est un premier adjoint très efficace, compétent et très actif. Elle est en charge des grands projets de la politique de la ville. Une clause de qualité environnementale est systématiquement installée dans tout le programme ANRU. Un discours est tenu auprès des bailleurs sociaux qui sont d'ailleurs très associés à notre démarche d'Agenda 21. Ce sont des partenaires permanents de notre action et particulièrement dans le cadre de ANRU.

Laurence MADOU, *La Gazette des communes, journaliste* : Je voudrais prolonger la question précédente. On reproche très souvent à l'ANRU de faire fi des considérations de performance énergétique, comment êtes-vous parvenu à intégrer les critères de consommation d'énergie par mètre carré au Havre, par exemple ?

Antoine RUFENACHT : C'est de la pédagogie, de l'explication, de la "tchatte", du discours que nous tenons avec les bailleurs sociaux. L'autre jour, dans le quartier sud, j'ai inauguré un immeuble réalisé par l'Alcéane qui est l'organisme HLM de la ville du Havre. Sur le plan environnemental, c'est un immeuble exemplaire, avec un chauffage solaire, tout un système pour économiser l'eau et l'électricité, pour favoriser les déplacements à vélo. Ils ont mis en place nombre d'outils. Mais cela ne peut se faire que par la persuasion, un certain discours et, naturellement, par la discussion que nous avons pour la délivrance des permis de construire.

Pierre VAN DE VYVER, *Institut de la gestion déléguée, délégué général* : Je connais votre engagement par l'intégration du développement durable dans les contrats à long terme. Cela concerne non seulement les marchés publics mais aussi les concessions d'électricité ou de gaz où vous avez introduit des dimensions très intéressantes. À l'époque, j'avais assisté votre équipe et M. DELANERT (?), ce qui avait été très intéressant.

Dans la ville du Havre, beaucoup d'intervenants gèrent de grandes infrastructures comme le Port autonome ou la circulation ferroviaire avec RFF qui possèdent des dimensions de développement durable extrêmement importantes avec le cabotage. Quel mode de relation avez-vous instauré avec eux ?

Comment une grande ville comme la vôtre mesure-t-elle son empreinte, aujourd'hui et à long terme ? Quelle exemplarité peut-elle donner par une consolidation ou un mode d'auto-évaluation et un tableau de bord du suivi du développement durable de la ville ?

Antoine RUFENACHT : Sur le premier point, les relations avec des partenaires comme RFF, le Port autonome ou la Chambre de commerce et d'industrie se font par le Comité partenarial dont j'évoquais l'existence tout à l'heure. Avec le Port autonome, les relations sont extrêmement

étroites et permanentes. Elles prennent place d'abord dans le cadre de ce que l'on appelle une quadripartite, il s'agit d'une réunion mensuelle que je tiens avec le président directeur du port, le président de la Chambre de commerce, la CODAH et la ville.

Mais au-delà, depuis dix ans, nous avons systématiquement associé le Port autonome et la Chambre de commerce et d'industrie à toutes nos actions. Il ne se passe pas une semaine où je ne vois pas dans les locaux de la ville du Havre, le président directeur du port, celui de la Chambre de commerce ou leurs proches collaborateurs. Ils sont systématiquement associés à toutes les réunions que nous organisons.

Cette démarche d'Agenda 21 imprègne l'action municipale et nous dialoguons en permanence sur le sujet. Avec M. LACAVE, l'actuel directeur du port, dont j'ignore s'il va le rester encore longtemps car il est en place depuis sept ans, j'ai la chance d'avoir quelqu'un de très motivé sur le sujet. C'est aussi une sorte de chemin de Damas pour les gens du port car les ponts portuaires n'étaient vraiment pas leur "dada". C'est un vrai changement dans l'approche de tous les problèmes.

S'agissant du tableau de bord, nous avons instauré un contrôle de gestion avec un document très précis d'une vingtaine de pages. Il a été mis en place par Michel DELAMER (?), directeur General des services, je le reçois chaque mois. C'est une analyse détaillée d'une action particulière de la municipalité dans le domaine de la santé, de l'urbanisme, etc. et qui présente, par ailleurs, un certain nombre de dévaluations de toutes les actions que nous avons menées. Des colonnes indiquent les économies d'énergie, de fluides, les démarches faites auprès des personnels, tout ce qui s'inscrit dans le développement durable. Nous le faisons de manière très systématique.

Cela dit, nous communiquons peu et c'est sans doute un peu de ma faute. Dans ce domaine, comme dans d'autres, il faut communiquer lorsqu'on a résolu les problèmes. Je ne pense pas que l'on puisse communiquer utilement quand on est encore dans une démarche d'initiation.

Je ne veux pas faire de remarques désagréables à l'égard de certains de mes collègues mais, certains maires ou présidents de communauté d'agglomération font parfois des déclarations, des communiqués, des conférences de presse pour expliquer des choses que nous faisons depuis longtemps. Nous pensons que ce n'est qu'une fois que les choses sont réalisées qu'il est possible d'avoir une communication solide et durable. Nous tentons d'être prudents dans ce domaine.

Au Havre, nous avons finalement assez bien réussi. Il est vrai que la ville a beaucoup changé depuis quelques années. Les gens en prennent conscience de manière plus forte dans la mesure où ils voient vraiment les résultats. Ce n'est pas seulement de la "com", d'ailleurs, nous en faisons très peu.

Anne-Marie SACQUET : Envisagez-vous, à terme, d'ouvrir le Comité partenarial à des représentants citoyens, au travers des conseils de quartiers par exemple, pour les amener à prendre eux aussi, en tant que "consommateurs" du territoire, des engagements dans la vie quotidienne ?

Antoine RUFENACHT : Nous le faisons déjà de manière parallèle. Le Comité partenarial permet d'échanger entre institutionnels, ce qui est plus facile. Par exemple, avec le groupe hospitalier du Havre ou le Port autonome, nous pouvons évoquer certains dossiers. Les gens peuvent parler des difficultés ou d'un calendrier plus librement que devant des associations dont la démarche est différente, car n'ayant pas les mêmes responsabilités, et qui pourraient leur faire des procès d'intention injustifiés.

Nous avons donc une démarche avec les institutionnels au sein du Comité partenarial, dont la liste pourrait s'élargir, puis une participation citoyenne qui est permanente, notamment par les ateliers de travail qu'anime Mme SAYARET ou les réunions plénières que nous faisons tous les six mois. Nous faisons un bilan deux fois par an, ce que nous avons déjà fait à deux reprises. Nous mettons systématiquement sur la table les actions que nous avons engagées, les évaluations que nous en faisons, les progrès à faire. Les deux démarches doivent être parallèles mais pas fusionnées. Le directeur du port ne parlera pas de la même manière devant une association de défense des quartiers sud et le dialogue ne sera donc pas aussi fructueux.

Éric GUILLON : Très bien, monsieur le Maire, nous arrivons au terme de cette rencontre-débat qui était fort intéressante, nous le savions dès le début mais vous l'avez largement confirmé.

Si, dans cette salle, l'un de vos collègues s'interrogeait, comme vous avez pu le faire il y a quelques années, sur la mise en place d'une politique de développement durable, d'un Agenda 21, quels seraient les deux conseils que vous lui donneriez pour profiter de votre expérience après maintenant quatre ans de mise en œuvre ?

Antoine RUFENACHT : Ce qui a été le plus intéressant et le plus inattendu dans cette démarche est la formidable mobilisation de toute la population. J'ai vraiment été très surpris, notamment par la pertinence des propositions faites de manière spontanée par des personnes qui participaient à cette mobilisation. Si j'avais un conseil à donner à des élus, mais je ne le ferai qu'avec des amis politiques, je leur dirais qu'ils ont tout intérêt à s'engager dans cette voie car il est très intéressant d'entendre ses concitoyens exprimer ce qui correspond à un besoin très profond de la population.

Le dernier conseil serait de mettre l'accent, autant que faire se peut, sur l'Éducation nationale. Nous avons là un moyen de remobiliser, motiver, redonner du courage aux instituteurs et professeurs des collèges, et de conduire, par l'intermédiaire des enfants, un véritable progrès dans toutes les familles. C'est par les enfants que certains messages peuvent être passés, comme ne pas jeter une canette de Coca-Cola par terre, ramasser les papiers, éteindre la lumière en sortant d'une pièce, laisser passer les dames avant les hommes devant une porte, tout ce que l'on a appris dans notre jeunesse et qui manque cruellement à la jeune génération.

Il existe une attente dans le monde enseignant qui, pour cette raison et d'autres, a besoin d'être de nouveau responsabilisé et motivé. C'est l'un des axes forts de motivation des cadres de l'Éducation nationale qui sont un peu abattus, et on les comprend, et qui ont besoin qu'on leur redonne un peu de "niaque". C'est l'une des démarches que nous pouvons engager.

Éric GUILLON : Le Comité 21 partage votre analyse car nous consacrons beaucoup de temps à l'éducation au développement durable. Nous avons d'ailleurs produit très récemment un document sur la méthodologie concernant les collèges, "l'Agenda 21 scolaire" qui vient de sortir.

Avant de vous remercier, je voudrais rappeler que la semaine prochaine nous consacrerons un petit-déjeuner au changement climatique qui est parfaitement d'actualité après les grandes rencontres qui viennent de se dérouler sur le plan international à Paris. Il sera présidé par François MOISAN, directeur scientifique de l'ADEME, Sylvie JOUSSEAUME et Jean-Charles HOURCADE, qui sont des grands spécialistes des problèmes de changement climatique. Ils ont récemment participé aux négociations qui ont eu lieu à Paris.

Monsieur Rufenacht, merci infiniment, vous nous avez passionnés.

(Applaudissements)

Je vous donne tous rendez-vous au Havre dans les mois ou les années à venir !